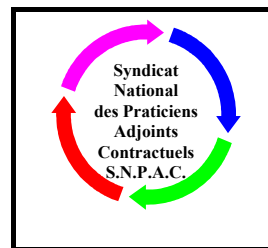




*Le Syndicat de tous les praticiens
à diplôme hors union européenne-
PADHUE (médecins, pharmaciens,
sages-femmes et dentistes)*

Membre de l'INPH



APPEL AUX PADHUE CSCT !

Après plusieurs mois de négociation à travers d'échanges de courriers, de rendez-vous et d'entretiens téléphoniques, le ministère n'apporte aucune réponse concrète à nos revendications concernant les PADHUE ayant validé l'examen CSCT (écrit et oral) et dont les dossiers sont en cours d'examen par la commission ad hoc (voir notre rapport sur les CSCT).

Au-delà du 31 décembre 2003 aucune autorisation d'exercer la médecine en France ne sera accordée par le biais du CSCT (Loi 72).

La FPS, tout en maintenant le dialogue avec le ministère entend mener 2 actions :

- Rendre médiatique le problème des PADHUE CSCT afin d'alerter l'opinion publique
- **Proposer aux PADHUE CSCT qui le souhaitent de s'unir afin de préparer un recours juridique en faisant appel à un avocat spécialiste.**

Plus vous êtes nombreux et plus sera efficace votre action.

Ainsi toute personne convaincu par cette démarche juridique et souhaitant s'y associer est priée de le faire savoir en envoyant dans les meilleurs délais : son nom, son prénom et ses coordonnées à un des mail suivants :

urgence.csct@caramail.com

ou

snpac@snpac.fr

Groupe CSCT / FPS
15 octobre 2003